

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 16 avril
2018 à 20 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine
Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Marion Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

Est aussi présent : Vital Côté, directeur général et secrétaire-
trésorier

Est absent :

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre
la séance.

2018-04-221

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-
après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ®
3. Fonds de visibilité Cartier; ®
4. Plan d'intervention conduite eau potable®
5. Période de questions;
6. Levée de la séance;

2018-04-222

**FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE
MONTANTS ACCORDÉS**

Sur proposition de Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des
conseillers présents

QUE les projets ainsi que les montants suivants sont acceptés;

PROJETS PONCTUELS

ORGANISMES	MONTANTS ACCORDÉS
Société de gestion de la rivière Madeleine	700 \$
Club motoneige Rapide-Blanc eng	500 \$
La Fabrique Ste-Marie Madeleine	700 \$
Cadets de Gros-Morne (régional)	500 \$
AJHG (régional)	500 \$
TOTAL	2900 \$

Projets structurants

Organismes	Montant accordé
Magasin Général studio international	5 000 \$
Pompier caserne 41	8 894 \$
Société gestion rivière Madeleine	10 000 \$
Administration portuaire	10 000 \$
La Fabrique Ste-Marie-Madeleine	1 850 \$
TOTAL	34 744.00 \$

2018-04-223

Plan d'intervention 2017-2021

Considérant que la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine a mandaté la firme Norda Stelo pour la réalisation de son plan d'intervention des conduites d'eau potable et des chaussées;

Considérant que celui-ci fait partie des priorités, du programme de la taxe sur l'essence TECQ;

Considérant que le plan présenté par la firme est satisfait aux attentes du conseil;

Il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le plan d'intervention soit accepté tel que présenté.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2018-04-224

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 20 h 15.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général